

Le 15 mars 2016

Procès-verbal de la réunion du 9 mars 2015

<u>Présents :</u>	Présidente	:	I. Delrue
	Bruxelles – Brabant Wallon	:	C. Colmant
	Hainaut	:	C. Notelaers et R. Sonveaux
	Liège	:	M. Joliet et M. Corbisier
	Luxembourg	:	J.-M. Fivet, P. Groos et S. Fisson
	Namur	:	G. Henquet et J. Lauwerys
	Commission Législative	:	F. Appels
	Secrétaire département	:	C. Dupuis-Etienne

Invités présents : **J. Nivarlet**, Vice-Président de l'AWBB
J.-P. Vanhaelen, membre du CDA de l'AWBB
J. Marnegrave, Direction Technique

Invités excusés : **O. Monsieur**, Président CP Bruxelles – Brabant Wallon
B. Riga, Secrétaire du CP Liège
E. Penay, Responsable 3&3 Hainaut
D. Roussaux, Responsable 3&3 Namur

Heure début : 19 h 05 **Heure fin :** 22 h 00

Accueil des représentants.

1. Approbation du PV de la réunion du 19/11/15

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Contre rendu de la réunion groupe de travail Mini du 27/01/2016

J. Marnegrave, I. Delrue, R. Obsommer et les membres de la DT ont planché sur ce qui avait été discuté lors de la réunion du 19 novembre.

Au niveau DT, c'est un plaisir que quelqu'un de terrain puisse défendre un projet comme celui-ci. On y travaille depuis 2006.

Julien est ouvert à toute discussion. Il veut essayer de faire avancer les choses et souhaite que le projet MINIBasket soit finalisé pour le prochain « championnat ». Il a demandé à pouvoir assister aux AG provinciales afin de répondre aux questions. C. Notelaers pense que c'est une très bonne idée. Mais il pense qu'il serait judicieux de présenter le projet aux clubs en mettant l'accent sur la philosophie, en expliquant surtout aux clubs ce qui va changer pour eux. Le même discours sera présenté à toutes les provinces.

3. Présentation du cahier pédagogique mini BB

Le code de jeu sera adapté pour les U12.

Julien souhaite que le cahier soit distribué à tous les acteurs du Minibasket, même les parents.

Celui qui est présenté aujourd'hui doit être revu, animé. Si quelqu'un a une idée de logo, qu'il le transmette.

Que représente pour les membres le logo ? C. Colmant pense que c'est une table ronde où chacun a le même rôle.

Julien passe en revue le cahier que chacun a reçu.

Introduction : faut-il la modifier ?

Idee de B.Vercruyse : finir chaque chapitre par un résumé de ce qui est développé.

Esprit : MINIBasket car il désire que ce soit un grand projet

Remarque : il ne faut pas parler de U11. À supprimer.

U8 : pas de souci soulevé à la dernière réunion.

Règles de jeu :

3&3 : un demi-terrain c'est un demi-terrain de l'aire existante.

Hauteur maximale de 2,6m : faut-il expliquer les différentes possibilités ? Non, la phrase parle d'elle-même.

F. Appels demande s'il reste des ballons. Julien donne un relevé. Oblige-t-on les clubs à utiliser les ballons jaunes ? Oui si tous les clubs peuvent en disposer. P. Groos dit qu'il est plus facile de trouver des ballons jaunes que des 4. J.-P. Vanhaelen a peur que le fabricant tombe à court.

C. Notelaers pense qu'il faut que les clubs envoient à l'AWBB leur besoin en ballons et que l'AWBB les commande. Le Département envoie aux CP qui envoient aux clubs.

Décision : On retire la possibilité du n°4.

Comment distribuer les ballons jaunes ? En disposer pour les AG serait l'idéal. I. Delrue s'en occupe

Remarque sur « gérer la rencontre » : Julien désire changer l'appellation « entraîneur-formateur ». Il propose « éducateur-formateur ». P. Groos propose « formateur MINIBasket ». Formulation retenue.

P. Groos propose qu'on ajoute la feuille de match type à la fin de chaque catégorie. Certaines personnes ne prendront que la partie qui les intéresse.

Julien aimerait que ce genre de chose n'arrive pas. Le carnet est un outil pour des formateurs MINIBasket et chacun doit pouvoir donner les renseignements utiles pour chaque catégorie.

4c4 : bien délimiter le terrain, quelle que soit la taille du terrain existant (voir schéma dans le carnet).

Ballon 5 : comme on en trouve facilement et à des prix abordables, il vaut mieux laisser le choix entre des ballons n°5 et les rouges. La seule différence consiste en la matière. On laisse donc la possibilité en insistant sur la préférence pour le ballon rouge.

Maximum 10 joueurs. Le nombre idéal est de 8. F. Appels fait remarquer qu'il faut alors ne laisser que 10 cases sur la feuille. Julien corrige.

Gérer la rencontre : en alternance par les formateurs MINI-basket. L'idéal est de le faire à deux. P. Groos préfère qu'on modifie le texte. La formule actuelle oblige l'alternance.

On modifie en parlant de « de préférence par les deux formateurs MINI-basket ou en alternance en commençant la période 1 par le visité ».

Le lancer-franc : doit faire partie prenante du 4c4. La ligne, à 3,5m, se trace avec du tape.

Si faute sur un shoot :

S'il est marqué : les 2 points et un lancer-franc qui peut rapporter 2 points

S'il est raté : un lancer-franc qui peut rapporter 2 points.

Pendant le LF, les joueurs se placent en arc de cercle derrière la ligne des 3 points

Défense individuelle tout terrain stricte. Le trappe est interdit.

5c5 : tout le terrain

Périodes : 4 x 8 minutes

Un temps-mort par période. Pas de report.

Remplacements autorisés mais pas obligatoires. C. Notelaers et P. Groos auraient préféré garder la règle actuelle (1 changement au temps—mort). Les clubs sont habitués.

C. Colmant rappelle que, de toute façon, ceux qui ne veulent pas faire de la formation, ne le feront toujours pas. Julien veut responsabiliser les formateurs. Ce n'est pas le résultat qui compte, c'est de savoir le gérer qui est difficile. Un formateur qui termine une saison avec 0 victoire et qui conserve tous ses joueurs en fin de saison est peut-être un meilleur formateur que celui qui a tout gagné.

Julien propose que les changements soient autorisés mais tous les joueurs doivent avoir joué dans les 2 premiers quart temps.

G. Henquet propose qu'on joue 8 x 4 minutes avec 10 joueurs. JP Vanhaelen pense que nous ne devons pas faire jouer les enfants un même nombre de minutes mais les faire progresser. M. Corbisier fait part du vécu de sa province. Elle a peur qu'autoriser les changements amènes le retour de la championnité.

F. Appels propose des changements illimités lors des temps-morts.

Julien avait peur qu'on n'en vienne à des discussions mathématiques où chacun voit ses spécificités. La DT voit les règlements dans leur globalité, avec un esprit plus large. Il aimerait qu'on ouvre un peu plus le débat. JM Fivet pense que, si on est un formateur MINI-basket, on ne prendra pas temps mort après 1 minute pour changer un joueur. On respectera l'esprit de formation. Il ne faut pas mettre de côté des enfants parce qu'ils sont moins bons. Il préfère qu'on oublie le 8 x 4' car dans la catégorie suivante on joue en 4 x 10'. Julien relève le fait que les classements n'existent pas. Supprimer les championnats va « Peut être » à l'encontre de la championnité. Il lit un texte de la Fédération Française. Celui-ci figurera dans le cahier pédagogique avec d'autres documents destinés aux parents, dirigeants... Il insiste sur le fait qu'il est indispensable que les personnes anciennement formées soit informées et formées au projet.

C. Colmant pense que, si on ajoute des chartes et des explications sur la philosophie au cahier pédagogique, on ne rencontrera pas de problème.

Tous les représentants des provinces, sauf ceux de Namur qui s'abstiennent, sont d'accord avec la proposition de Julien.

Les remplacements seront donc autorisés mais pas obligatoires. On jouera en 4 x 8 minutes. Un temps-mort par équipe mais pas reportable. Maximum 12 joueurs.

Julien regrette que les représentants des provinces n'aient pas accès aux formations de My Awbb. Ils pourraient y voir que le carnet pédagogique est en adéquation avec ce qui est dispensé aux élèves.

Arbitres de niveau 1 : l'idée fait le chemin, à régler en juin, de supprimer l'arbitrage de niveau 1.

Julien aurait aimé que l'arbitre qui encadre des rencontres de U12 connaisse la philosophie du MINIBasket. Il fait remarquer qu'un formateur MINIBasket reçoit la même formation qu'un arbitre de niveau 1. On pourrait donc lui donner le statut d'arbitre pour les U12. Les provinces pourraient donc convoquer un arbitre de niveau 1 avec un formateur MINIBasket où l'arbitre a la main mise sur les décisions comme des exclusions. Les provinces font remarquer qu'elles n'ont pas assez d'arbitres pour qu'ils encadrent les rencontres de U12.

C. Notelaers propose qu'on écrive que la rencontre soit encadrée par un arbitre fourni par chaque club.

F. Appels rapporte une réflexion du Département arbitrage qui pense que les arbitres de niveau 1 n'ont pas l'expérience et la pédagogie pour encadrer les rencontres de MINI-basket.

P. Groos propose qu'on forme des arbitres MINIBasket.

Julien demande qui va encadrer les rencontres de U12. F. Appels répond que la théorie dit que ce sont les CP qui vont envoyer des arbitres. Malheureusement, ils ne les ont pas.

Qu'en est-il alors de la proposition de laisser les formateurs MINIBasket encadrer les rencontres de U12 ?

F. Appels pense que c'est une bonne idée. Rien ne l'empêche puisqu'aujourd'hui n'importe qui peut arbitrer une rencontre U12. On pourrait donc ajouter qu'il serait préférable d'ajouter que les rencontres doivent, de

préférence, être encadrées par un ou deux formateurs MINIBasket autres que ceux qui encadrent les joueurs de la rencontre.

Sanctions : P. Groos pense qu'il ne faut pas préciser les points 8 et 9 dans un règlement global. On garde le point 8 et on supprime le point 9. Cela était lié à l'arbitre officiel et n'a donc plus de raison d'être.

Défense : pas de trappe.

4. Présentation des différentes manifestations les 28 et 29/05/2016

Samedi : U8-U10

Dimanche : U12 filles et garçons séparés, présentation du carnet pédagogique.

Handibasket, équipes nationales....

L'horaire n'est pas encore établi.

5. Divers

C. Notelaers

1) Il pense qu'on a avancé grandement dans un règlement commun. Il faut qu'on l'adopte et qu'il soit mis en pratique sur les terrains. Il rappelle qu'on avait évoqué le fait de disposer de personnes dans chaque province, habilitées par la DT, qui pourraient aller faire le « gendarme ». Les provinces en ont besoin à partir du 1^{er} septembre.

Julien répond qu'il a déjà pris contact avec des représentants des différentes provinces. Il avait demandé que les provinces lui envoient des noms et espère en recevoir. On va essayer de lancer le projet. C'est comme aller vers les clubs. C'est pourquoi il souhaite être présent aux AG provinciales.

2) plus tôt les clubs disposeront des informations, mieux c'est. Julien répond qu'il faut respecter l'agenda et l'AG de juin. F. Appels signale que la Commission législative et les groupements parlementaires sont bien décidés à ne pas laisser tomber ce projet. Mais c'est aussi au CDA de décider de budgets extraordinaires. C. Notelaers pensait surtout à la nécessité de mettre le site à jour rapidement, dès que le projet aura été présenté à l'AG.

M. Corbisier

Pratiquement, elle regrette d'avoir reçu un fichier .PDF. sur lequel elle ne peut pas travailler. Julien précise bien qu'il ne faut pas distribuer le document actuel. C'est encore un document de travail.

J. Marnegrave

4 septembre : journée MINIBasket (en projet – lieu à déterminer)

- Présentation du projet (carnet pédagogique)
- Conférence
- On peut aussi distribuer les ballons.

Ce que nous faisons au niveau du MINIBasket est apprécié en dehors de nos frontières.

Isabelle DELRUE
Présidente du département MINIBasket.

Carine DUPUIS-ETIENNE
Secrétaire du département.